



PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ÉDUCATION CONTINUE : UNE SYNTHÈSE POUR LES FAMILLES

Offrir une éducation de qualité dans les environnements d'apprentissage en présentiel et en ligne

Nous savons que l'année scolaire 2020-21 sera une année comme jamais nous n'en avons connue jusqu'ici. Une année pendant laquelle les élèves suivront les cours dans des environnements d'apprentissage divers : en présentiel, en ligne et dans les deux formats. Même si la sécurité des élèves et du personnel demeure primordiale, il est plus que jamais crucial de veiller à ce que les élèves continuent d'apprendre et de se développer.

Les écoles publiques du district de Columbia prévoient d'offrir une éducation continue à tous les élèves, en créant une expérience d'apprentissage sûre qui valorise tous les élèves, repose sur des normes académiques rigoureuses et prépare ces derniers à réussir aussi bien leurs études que leurs vies.

En tant qu'agence d'éducation d'État du district de Columbia, le Bureau du surintendant d'État à l'éducation (OSSE) définit les exigences d'une expérience de qualité dans les environnements d'apprentissage en présentiel et en ligne grâce aux principes directeurs pour l'éducation continue.

QUELS SONT LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ÉDUCATION CONTINUE ?

L'OSSE a mis au point un ensemble de lignes directrices pour les écoles et le secteur de l'éducation afin d'expliquer clairement aux éducateurs, aux responsables d'établissements scolaires et aux familles ce que les écoles s'efforcent de réaliser pendant cette période de transition. Étant donné que les élèves, au cours de cette année, suivront les cours aussi bien en présentiel qu'en ligne, il est essentiel que leur éducation soit de haute qualité et cohérente dans tous les environnements d'apprentissage.

COMMENT L'ÉCOLE DE MON ENFANT UTILISERA-T-ELLE CES PRINCIPES ?

Les organismes locaux responsables de l'enseignement (« LEA », tels que les écoles publiques du DC ou les organisations à charte) utiliseront les principes directeurs afin d'élaborer pour la prochaine année scolaire 2020-21 des plans décrivant de quelle manière ils comptent fournir une éducation continue et de haute qualité à chaque élève. Ces plans prendront en compte les commentaires des familles. Les écoles publiques du DC (DCPS) et les organisations à charte soumettront leurs plans à l'OSSE pour examen et sont chargées de les communiquer directement aux familles. Le Conseil d'administration des écoles publiques à charte (PCSB) du DC examinera également les plans de tous les organisations à charte.

COMMENT PUIS-JE UTILISER CES INFORMATIONS ?

Consultez les principes directeurs pour en savoir plus sur les objectifs des écoles en matière de création d'une éducation continue de haute qualité pour tous les élèves et en particulier pour ceux ayant des besoins spécifiques. Vous pouvez les consulter pour comprendre les objectifs des écoles et des LEA en matière de communication et de partenariat avec les familles pour la prochaine année scolaire. Ces principes directeurs peuvent également vous permettre d'examiner les plans de votre école et de faire part de vos commentaires à leur sujet.

Vous trouverez un résumé des points clés des principes directeurs à la page suivante. Vous pouvez également lire le document complet des principes directeurs transmis aux écoles en vous rendant sur le site de l'OSSE [ici](#).

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ÉDUCATION CONTINUE : UN RÉSUMÉ



DES ATTENTES ÉLEVÉES

Les écoles appliquent des normes et des objectifs académiques rigoureux pour tous les élèves, évaluent régulièrement leurs progrès et offrent, au besoin, des soutiens supplémentaires.

- Les écoles disposent d'un plan précis et cohérent leur permettant d'assurer un enseignement de haute qualité aux élèves, quel que soit le format d'environnement d'apprentissage : en présentiel, en ligne ou dans les deux formats.
- Les écoles évaluent l'apprentissage des élèves en début d'année afin de déterminer leurs niveaux d'apprentissage et communiquer les résultats aux familles.
- Les enseignants fournissent des comptes rendus réguliers et cohérents sur le travail et les progrès scolaires des élèves, de manière uniforme et dans tous les environnements d'apprentissage.
- Les écoles disposent d'au moins un point de contact quotidien avec chaque élève.



L'ÉQUITÉ ET L'ACCÈS

Les écoles sont au service de tous les élèves et apportent un soutien équitable aux élèves ayant des besoins d'apprentissage spécifiques. L'accès à la technologie ne limite pas l'apprentissage des élèves et leur engagement envers l'école.

- Les écoles demeurent responsables de la prise en charge de tous les élèves, notamment en ce qui concerne les repas, le soutien social, émotionnel et la santé mentale.
- Les écoles répondent aux besoins spécifiques des divers apprenants, notamment en communiquant avec les familles des élèves handicapés et des apprenants d'anglais au cours des deux premières semaines de l'année scolaire afin de leur expliquer comment elles comptent répondre aux besoins des élèves et se conformer à la loi fédérale ainsi qu'à celle du DC.
- Les écoles veillent à ce que les familles et les étudiants aient accès à toutes les technologies nécessaires pour une participation totale à l'apprentissage.



ENGAGEMENT DES FAMILLES

Au plan de l'éducation, les parents et les familles représentent des partenaires essentiels pour les élèves et la communauté éducative.

- Les écoles invitent les familles à participer dès le début à la planification de l'année scolaire et partagent avec elles, de manière proactive, le plan final. Elles recueillent continuellement leurs commentaires tout au long de l'année.
- Les écoles partagent régulièrement des informations concernant les progrès des élèves, les interventions et les soutiens disponibles.
- Elles développent un plan de communication pour tenir les familles informées et les inviter régulièrement à faire part de leurs commentaires.
- Les écoles offrent des formations et un soutien visant à aider les familles à s'engager dans l'apprentissage de leurs élèves.
- Autant que possible, elles communiquent avec les familles en utilisant un langage et des moyens qui leur sont accessibles.

Pour en savoir plus sur les principes directeurs pour l'éducation continue, cliquez [ici](#).